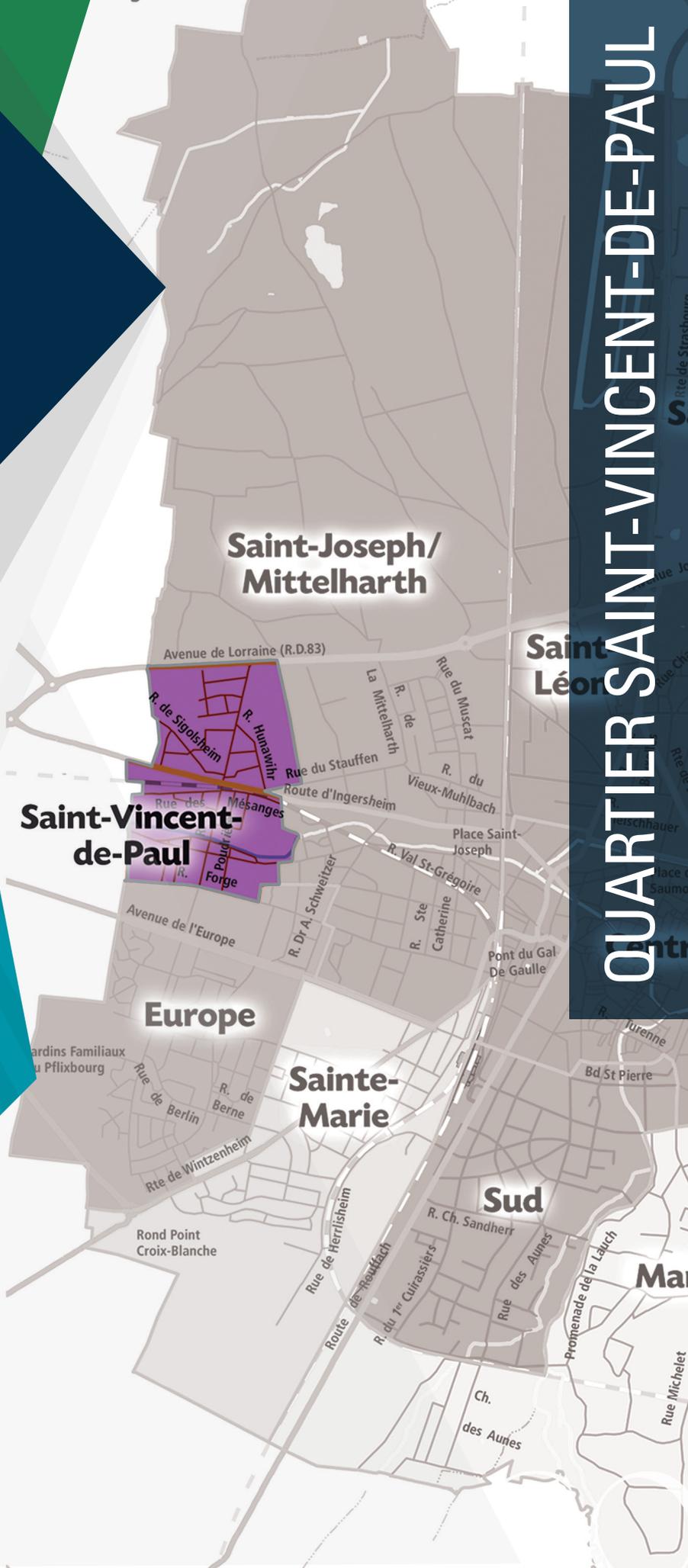


Réunions DE QUARTIER

164^e réunion de quartier
sur l'ensemble de la Ville

19^e réunion de quartier
dans votre quartier

14 mars 2019



LA GESTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE COLMAR

Tous les indicateurs sont au vert

dépenses de fonctionnement 2018

ratio à l'habitant

1 030 € / an

ratio moyen national*

1 361 € / an

économie

331 € / an par habitant
soit une économie totale de
331 x 71 781 habitants
= 23 759 511 €

les dépenses de fonctionnement de la Ville restent stables depuis 2014

l'investissement en 2018

ratio à l'habitant

505 € / an

ratio moyen national*

267 € / an

soit un investissement supplémentaire de 17 084 K€
(investissement par habitant pour 2019 : 683€)

la dette à l'habitant au 31/12/2018

hors dette récupérable hors hôtel de police

903 €

moyenne nationale*

1 457 €

en 2018, le coût des intérêts représentait 1,19% du budget de fonctionnement de la ville. Pour 2017, ce taux était de 1,16% (en 1995, ce taux était de 5,13%)

Pas de hausse de la fiscalité depuis 7 ans

De 2013 à 2018, les taux pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti sont demeurés inchangés. En 2019, pour la septième année consécutive, les taux fiscaux de la Ville de Colmar resteront stables.

Sur la base d'une comparaison effectuée en 2017 avec 19 villes de la même strate démographique, l'économie réalisée par les Colmariens est de 13 084 K€ pour le cumul de la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

LES ENGAGEMENTS PRIS DEPUIS 2008

coût total : 35 634 661 € | annuel 2018 : 2 751 154 €



vélos | 2 121 554 €
19 937 bénéficiaires (vélo traditionnel)
325 bénéficiaires (vélo assistance électrique)



transport seniors | 1 617 766 €
33 828 bénéficiaires



restauration scolaire | 1 689 018 €
8 682 bénéficiaires



ciné pass | 986 511 €
49 680 carnets juniors, seniors
et seniors+ distribués



prime de naissance | 355 655 €
4 586 bénéficiaires



aide rentrée scolaire | 979 400 €
12 078 bénéficiaires



aide à l'acquisition d'une tablette numérique | 273 562 €
1 928 bénéficiaires



aide au financement du permis de conduire | 385 904 €
bénéficiaires : 608 jeunes Colmariens âgés de 17 à 23 ans / 62 personnes en quête d'emploi.

VOTRE SÉCURITÉ EST PRISE EN COMPTE

SÉCURITÉ

en 2018, la Police municipale a effectué 3 407 interventions sur l'ensemble de la circonscription.

Contrôles de vitesse : en 2018, la Police municipale a effectué 133 contrôles de vitesse dans différents secteurs de la ville, contrôlé 7 061 véhicules et verbalisé 165 automobilistes en excès de vitesse. 5 contrôles ont été effectués dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul, dont 1 route d'Ingersheim et 4 rue de la Forge.

Patrouilles : la Police municipale effectue quotidiennement des patrouilles dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul, dans le cadre de ses missions et de la surveillance de l'espace public.

Dispositif « Papy-Mamys trafic » : en 2018, 18 agents de régulation affectés aux entrées et aux sorties des écoles primaires de Colmar ont assuré la sécurité des élèves.

SALUBRITÉ / TRANQUILLITÉ

Opérations tranquillité vacances : la Police municipale a procédé à la surveillance de 121 résidences sur l'ensemble de l'année 2018, conjointement avec la Police Nationale.

Protection des habitations : la ville apporte un soutien financier à tout foyer souscripteur d'un contrat annuel de télésurveillance. En 2018, la Ville a soutenu 15 foyers colmariens.

Chiens de 1^{ère} et 2^e catégorie : la Mairie assure le recensement des chiens de catégorie 1 et 2 et veille au respect de la réglementation en matière de chiens dangereux. En 2018, 14 chiens ont été déclarés dans ces catégories.

Déjections canines et jets de mégots : en 2018, la Police municipale et les brigades vertes ont relevé 153 infractions pour des déjections canines ainsi que 166 jets de mégots sur la voie publique.

Fourrière automobile : en 2018, la Police municipale a procédé à l'enlèvement sur le domaine public de 946 véhicules.



contrôles de vitesse



protection des habitations



téléassistance personnes âgées



patrouilles

F O C U S

LUTTER CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

Pour lutter efficacement contre ce problème, la municipalité a mis en place au sein de la police municipale une unité chargée de réprimer les propriétaires de chiens laissant leur animal souiller l'espace public. Les contrevenants sont verbalisés sur la base de l'art. R-633-6 du Code Pénal (contravention de 3^{ème} classe d'un montant de 68 €).

Rappel : en sus des canisites et des sachets spéciaux, une motocrotte est à votre disposition (n° vert gratuit : 0800 800 731)

PÔLE HABITAT DANS VOTRE QUARTIER

Pôle Habitat gère Pôle Habitat gère 553 logements dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul.

Ce qui a été réalisé en 2018 dans le patrimoine de Pôle Habitat situé dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul :

Le montant des réparations et travaux de maintenance des immeubles du quartier s'élève en 2018 à 330 979 €, soit un montant de 612 € / logement (y compris les interventions de type P2 et P3 dans le cadre de la prestation multiservices / hors contrats d'entretien non récupérables).

BEL'AIR-FLORIMONT : VERS LE RENOUVEAU D'UN QUARTIER

Le 27 juin 2018, Colmar Agglomération, la Ville de Colmar, Pôle Habitat et l'ANRU ont signés, avec l'ensemble de leurs partenaires, une **convention pluriannuelle de renouvellement urbain** pour le quartier Bel'Air-Florimont. Etape importante pour le renouveau du quartier, cette convention acte le projet pour le quartier et le financement des différents travaux. L'objectif de la Ville de Colmar est de **renforcer l'attractivité du quartier et d'améliorer le cadre de vie de ses habitants.**

Au total, l'ensemble du programme est estimé à 41,6 millions d'euros.

Une 1^{ère} tranche de 30,7 millions d'euros a été actée par la convention du 27 juin 2018.

Montant de la 1^{ère} tranche : 30.701.000€ HT

Ville de Colmar : 8.808.000€ / Pôle Habitat : 13.695.000€ / ANRU : 4.006.000€

Autres financeurs : Région Grand Est, Caisse d'Allocations Familiales, Colmar Agglomération, CNDS, autres communes...

Le 11 mars 2019 a été inaugurée l'extension de l'école maternelle Brant mise en service à la rentrée 2017. Le groupe scolaire Brant a été doté de quatre classes supplémentaires, d'une salle d'activités, d'un dortoir, de la BCD et du bureau de la directrice via une extension de 611 m² de bâtiments existants. Cette opération s'est élevée à 1 318 000 € (avec une aide financière de l'ANRU de 177 752 €), somme à laquelle s'ajoutent les achats de matériel et de mobilier pour 130 000 €

Objectifs du projet urbain :

- Assurer une meilleure desserte du quartier par les circulations douces notamment
- Mettre en valeur l'attractivité du quartier et ses qualités au service des habitants et des usagers
- Créer des espaces de rencontre et de convivialité multigénérationnels

Opérations déjà réalisées :

2016 : Démolition de la cité Bel'Air

2017 : Création du multi-accueil Les P'tits Aviateurs / Extension de l'école maternelle Brant

LES TRAVAUX 2018 DANS VOTRE QUARTIER

ÉCLAIRAGE PUBLIC | installation d'un vidéoprojecteur | 23 730 €

animations lumineuses à l'église Saint-Vincent-de-Paul

ÉLECTRICITÉ | renforcement du réseau et reprise des branchements | 87 300 €

rue Robert Schuman

EAU | renouvellement de réseau et des branchements | 110 000 €

rue Robert Schuman (Londres/Paris)

ASSAINISSEMENT | renouvellement et extension du réseau | 55 000 €

rue Robert Schuman et rue Marco Diener

NETTOIEMENT | nouvelles bornes / enfouissement d'un site de tri | 40 000 €

2 nouvelles bornes de collecte biodéchets au Domaine des Cépages

enfouissement du site de tri rue Robert Schuman

LOISIRS ET SPORTS | travaux d'entretien et d'amélioration | 18 300 €

Gymnase Waltz et piscine J.J.Waltz

ENSEIGNEMENT | travaux d'entretien et d'amélioration | 405 616 €

école maternelle Les Lilas, école maternelle Brant, école élémentaire Brant

cantine périscolaire Brant : études péalables et démarrage de la construction

CULTES | subventions pour travaux d'entretien et d'amélioration | 7 754 €

église, presbytère, salles paroissiales et locaux associatifs Saint-Vincent-de-Paul

CULTURE | travaux de conformité électrique | 1 500 €

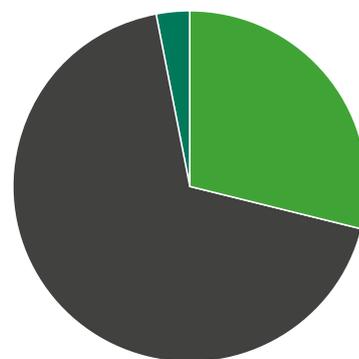
bibliothèque Bel'Flore

SOCIAL | mission politique de la Ville | 244 035 €

soutien à la démolition de logements et à la construction de logements sociaux par Pôle Habitat (ANRU)

démolition de 102 logements Bel'Air

total : 993 235 €



salubrité / sécurité

loisirs / culture

cadre de vie



Colmar et vous

www.colmar.fr/numerique



L'agenda de vos sorties

agenda.colmar.fr

DES OUTILS
A VOTRE
SERVICE

DES REMARQUES, DES SUGGESTIONS ?
contactez-nous par mail : reunions-quartier@colmar.fr